

Contact

Informations complémentaires :

Un CV et une lettre de motivation sont demandés. Ils sont à envoyer soit par courrier, courriel ou via le site emploi territorial.

Page de candidature en ligne : <http://www.emploi-territorial.fr/candidature/o063220700733902-policier-municipal-h-f>

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique.

À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.